



RETROUVAILLES AU REPAS DES AÎNÉS



Création d'un SAS
à la garderie

*Meilleurs
Voeux
2022*



Stéphanie et Florian aux
commandes de l'Armorik



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	1
MAIRIE.....	3
LES TRAVAUX.....	4 à 5
NOS AÎNÉS	6
ETAT CIVIL 2021	7
NOTRE ÉCOLE.....	8 à 9
AGENDA 2022	10
VIE ASSOCIATIVE	11 à 14
HOMMAGES.....	15
CITOYENNETÉ.....	16
ENVIRONNEMENT.....	17
ENTREPRISES.....	18 à 19
ANNONCEURS.....	20

MÉMO

Horaires de la Mairie :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
De 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h00
Fermée au public le mardi

Mairie

11, Place de l'Église - 22200 Le Merzer
Tél : 02 96 44 90 43 - Fax : 02 96 44 71 31
mairie.le-merzer@orange.fr

Permanences des élus : Sur rendez-vous

Horaires de l'Agence postale communale :

Du lundi au vendredi : de 8h55 à 11h50
Samedi : de 10h00 à 11h50

Tél : 02 96 44 93 24

Levée du courrier :

- boîte postale extérieure : 9h00
- bureau agence postale : 11h45

Leff Armor communauté

Tél : 02 96 70 17 04 - accueil@leffarmor.fr

2 lieux d'accueil :

- Moulin de Blanchardeau - 22290 Lanvallon
- 31 rue de la Gare - 22170 Châtaulaudren

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Pommerit-le-Vicomte

Lundi, mercredi, vendredi et samedi

• De novembre à mars :

9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

• D'avril à octobre :

8h30 à 12h00 et 13h30 à 18h00

Tél : 02 96 21 92 90

CIAS - aide et soins à domicile

Tél : 02 96 79 77 82

Nous avons traversé et traversons encore une période bouleversante. La Covid-19 n'a malheureusement pas fini de nous contrarier... Présente depuis mars 2020, elle affecte considérablement notre quotidien et impacte lourdement notre vie sociale que progressivement, et malgré tout, nous essayons de réactiver.

En effet, quel plaisir d'avoir pu partager un moment de convivialité et d'échanges lors de notre traditionnel banquet des Aînés ! Et même si nous avons été privés de choses si précieuses ces derniers temps, la vigilance doit rester de mise pour enrayer cette pandémie. Se faire vacciner dès que possible, pour la troisième fois, nous permettra, nous l'espérons, de retrouver bien vite notre vie d'avant.

Malgré cette chape sanitaire qui nous contraint, 2021 aura vu toutefois son lot de réalisations et de projets enclenchés. A l'école, trois de nos classes sont dorénavant dotées d'outils numériques performants. Le remplacement d'ouvertures et la création d'un sas d'entrée à la garderie périscolaire vont permettre d'améliorer la performance énergétique du bâtiment.

Le dossier du lotissement Aer Vat progresse. Gageons que Leff Armor communauté engagera les travaux de réhabilitation de notre lagune dans les plus brefs délais pour ne pas freiner notre dynamique d'urbanisation dans un contexte de révision du PLUiH déjà actée. La mairie devrait avoir son site internet prochainement : le travail a débuté en ce sens. A noter que ce support de communication sera financé en intégralité par le plan de Relance de l'Etat, Etat que nous remercions également pour son intervention financière substantielle dans d'autres dossiers comme celui des travaux de la garderie pris en charge à 80 %.

Côté commerce, Marie et Fred de *L'Insomnia* ont décidé de voguer vers de nouveaux horizons. Sincèrement, nous les

remercions pour les 16 années passées dans notre commune. Ils transmettent le relai à Stéphanie DELLAPINA et Florian MALO. C'est avec un immense plaisir que nous avons accueilli ces nouveaux propriétaires du bar-tabac rebaptisé *L'Armorik*. Que nos vœux de réussite accompagnent ce jeune couple plaisant et professionnel !

A travers ce mot, j'adresse à nouveau mes encouragements à tous les bénévoles de nos associations qui donnent de leur temps et offrent leur énergie pour réactiver ces moments de convivialité qui nous ont tant manqué. Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés ! Le monde associatif merzérien pleure un des siens... Daniel BAZEZRE a tiré sa révérence. Légitimement, nous avons une pensée émue et affectueuse pour ce bénévole hors pair qui a œuvré dans nos associations pendant plus de 40 ans.

2021 aura connu ses moments de tristesse et de joie. Elle va laisser la place à une nouvelle année. Gageons que celle-ci nous permette d'entrevoir la lueur au bout de ce tunnel sanitaire anxiogène dont nous souhaitons définitivement nous extraire.

Que 2022 voie éclore de beaux projets et que de belles valeurs nous unissent pour avancer ensemble vers la réussite pour notre commune.

Au nom du Conseil Municipal, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous tous nos vœux de santé à volonté, de joies intenses, de bonheur sans limite, de chance à foison pour cette nouvelle année que nous espérons emplie d'optimisme et de Paix.

Belle et heureuse année à tous !
Bloavezh mat !

Laurence CORSON, Maire.



Rédaction : Commission bulletin communal de Le MERZER.

Photos : M. Le Biniguer, A. Gautier, J-Y. Bertrand, L. Corson, F. Hervé, X. Le Moal et A. Thouément.

Conception, maquette, impression : Roudenn Grafik Guingamp.

Ce document est imprimé sur papier PEFC avec des encres à bases d'huiles végétales.

Maison France services itinérante

Deux maisons France Services sont situées à Plélo et Plouha, mais il y a également une tournée intercommunale itinérante sur les 25 autres communes. Ce dispositif permet d'accompagner gratuitement les usagers dans leurs démarches du quotidien sur Internet (CAF, justice, Retraite, Sécurité sociale, Pôle Emploi, poste, MSA, impôt, élections, papiers d'identité, permis de conduire, carte grise...).

Sur Le Merzer, la permanence a lieu le deuxième et quatrième mercredi du mois de 9h00 à 11h30 à la mairie.

Pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous : 06.75.47.30.57 ou franceservices@leffarmor.fr.

Renfort à la mairie

Mairie



Depuis le mois de juillet, Sylvie TASSARD intervient à la mairie auprès de Jean-Eudes GEORGELIN. Sylvie aide dans les tâches administratives et est en charge de l'accueil, les après-midis de 13h30 à 16h00. Elle assure également l'intérim pendant les congés du secrétaire.



Pour la remplacer à l'école, Laëtitia HECQUET a été sollicitée. Laëtitia, qui palliait déjà les absences des agents, intervient pour la surveillance de la cour, le service à la cantine et l'entretien des locaux.



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Un site internet pour Le Merzer

Les membres de la commission « information et communication » ont travaillé sur la création d'un site internet pour Le Merzer qui sera confiée à l'entreprise REFLET D'EXPRESSION de Trégonneau.

Ce projet d'un montant de 1.452,60 € TTC est subventionné à 100 % par le plan de relance de l'État au titre du Fond de Transformation Numérique des Territoires (FITN).

Création d'une commission municipale « chemins communaux ».

Lors de sa séance du 4 octobre dernier, le Conseil Municipal a décidé de créer une commission « chemins communaux » dont le travail consistera à faire un état des lieux des chemins communaux merzériers et de régulariser les différentes situations.

En effet, de nombreuses questions sont soulevées sur le sujet : incorporation desdits chemins dans le domaine privé sans autorisation, usage privatif, travaux, entretien, ...

Une fois le recensement des voies réalisé, le but de la commission sera de faire des propositions sur le devenir ou l'usage de ces chemins.

Siègent dans cette commission : Laurence CORSON -Maire-, Xavier LE MOAL -Adjoint-, Gwénaél LE BARON, Béatrice LE FAOU, Manuel LE GUILLOU, Alexandre LE PLAT et Bernard LE SECH -Conseillers-.

Rappel vaccinal – COVID-19

Depuis le 27 novembre dernier, le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus dès cinq mois après la dernière injection ou la dernière infection à la Covid-19.

Depuis le 15 décembre 2021, la validité du « pass sanitaire » pour les adultes sera conditionnée à la dose de rappel.

A noté que la vaccination des 5/11 ans est dorénavant autorisée.

Pour prendre rendez-vous :

Centre de vaccination - GUINGAMP - Centre social
Rue Hyacinthe Cheval - 22200 GUINGAMP
02.57.18.00.60
www.keldoc.com

Horaires :

- Lundi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h30
- Mardi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h30
- Mercredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h30
- Jeudi : 9h00-12h30 / 13h30-17h30
- Vendredi : 9h00-12h30 / 13h30-17h30
- Samedi : 9h00-12h30
- Dimanche : fermé



 accin
COVID-19

TOUS VACCINÉS, TOUS PROTÉGÉS



Travaux

Création d'un sas d'entrée à la garderie périscolaire

Afin d'améliorer les performances énergétiques de la garderie, des travaux de remplacement des ouvertures et la création d'un sas avaient été actés au budget.

Au préalable, une étude énergétique avait été réalisée pour un montant de 1.020 € TTC. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise CHARPENTE ET COMPAGNIE de Pommerit-le-Vicomte pour un montant de 20.082,47 € TTC. Ces travaux vont permettre d'éviter les déperditions de chaleur lors de l'arrivée et du départ des enfants.

Dans le cadre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), la commune a obtenu une subvention prévisionnelle de 80% du montant du projet, soit 14.068 €.



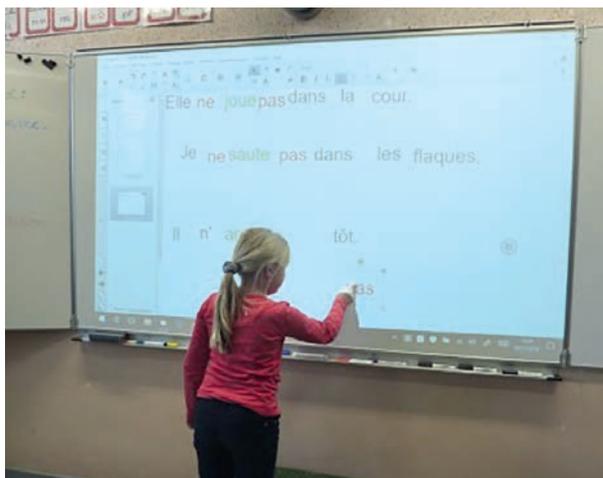
L'école numérique

Courant novembre, l'entreprise BIOS a finalisé l'installation de l'école numérique.

A partir de la mi-décembre, les enfants ont pu profiter de ce nouvel outil.

Cet équipement qui avait été validé en début d'année par la commission scolaire et inscrit au budget pour 25.186,94 €, se détaille ainsi :

- 3 vidéos projecteurs interactifs,
- 3 tableaux blancs,
- 4 ordinateurs portables,
- 7 tablettes,
- 12 mini portables,
- 1 serveur et 1 onduleur,
- 1 chariot de rangement,
- 1 valise multimédia,
- Installation et paramétrage,



L'entreprise BIOS dispense également quelques heures de formation aux enseignants.

Les demandes de subvention spécifique vont pouvoir être lancées :

- Sur l'équipement, le montant subventionnable par classe est plafonné à 3.500,00 €
- Les services et ressources numériques sont cofinancés à 50% sur la base d'un montant minimum de dépenses de 20,00 € pour deux ans par élève.

Élagage et fibre

Tout propriétaire de haies, d'arbres, de talus plantés ... doit entretenir (ou faire entretenir) ses plantations. Il faut que chacun d'entre nous en prenne conscience car c'est une obligation, un devoir vis-à-vis de la nature (on coupe les branches des 2 côtés des arbres et pas seulement à l'intérieur des parcelles) mais aussi des routes, des réseaux électriques et téléphoniques.

La fibre tant attendue n'arrivera qu'une fois l'élagage terminé.

Lotissement Aer Vat

Les réunions s'enchaînent avec le cabinet TECAM afin de mettre tout en œuvre pour le démarrage des travaux au lotissement Aer Vat.

En septembre, la commission a travaillé sur différents points, dont :

- Interdiction et limitation de certains usages et affectations des sols et nature d'activités.
- Volumétrie et implantation des constructions.
- Qualité urbaine, architecturale, environnementale et paysagère.
- Traitement environnemental et paysager non bâtis et abords des constructions.
- Stationnement.
- Desserte par les voies publiques ou privées.
- Desserte par les réseaux.

Si de nombreux thèmes ont pu être traités après discussion ou tout simplement par application de la réglementation imposée par le PLUIH, d'autres ont fait l'objet d'échanges passionnés.

Lors de la session du 25/10/2021, quelques points d'achoppements ont été vus avec l'équipe municipale. Cette réunion aura été l'occasion de présenter à l'ensemble des élus présents l'état d'avancement de ce dossier. Les débats qui ont suivi, ont permis de régler les points en suspens. Parmi ces sujets qui seront mentionnés dans le règlement intérieur, figurent :

- La réglementation pour les toitures.
- La réglementation pour les clôtures et haies.
- La réglementation sur les eaux pluviales.

Le parcours administratif va se poursuivre, avec un dépôt du dossier prévu en fin d'année 2021.

Les ouvertures de chantier, après autorisation des permis de construire, ne pourront commencer que quand la station d'épuration sera mise aux normes.



Salle multifonctions : une nouvelle enseigne

Une enseigne « Liberté, Égalité, Fraternité » a été installée sur le fronton de la salle multifonctions par l'entreprise JÉZÉQUEL PUBLICITÉ de TRÉGUEUX pour un montant de 1.858,80 € TTC.

Révision du PLUiH

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) de Leff Armor communauté a été approuvé le 29 juin dernier et est exécutoire depuis le 27 août dernier. Il s'agit d'un document d'urbanisme unique qui s'applique sur l'ensemble des 27 communes de l'intercommunalité. Son but est d'anticiper sur le développement du territoire pour les 10 prochaines années.

Cependant, le PLUiH de Leff Armor communauté doit être compatible avec le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) qui vient aussi d'entrer en vigueur. Il doit prendre en compte le projet du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de la communauté en cours d'élaboration.

Cette révision doit aussi tenir compte des avis des différentes PPA (Personnes Publiques Associées) telles que la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), la chambre d'agriculture, ...

Aussi, un nouveau travail de négociation va s'enclencher entre les 27 communes qui doivent encore rendre 30 hectares de terres constructibles... La durée de cette révision est estimée à 3 ans.

Dans le PLUiH, les arbres et les talus sont protégés !

L'arbre est un être vivant, un milieu de vie dont le rôle écologique est important. Il est aussi un élément de paysage qui constitue un patrimoine à protéger.

Le PLUiH comporte des dispositions qui visent à la protection de l'arbre et des haies. Ces règles s'appliquent au domaine public, mais concernent également les propriétés privées.

Quel que soit le type de zone (N, U, AU,...), le règlement impose des prescriptions relatives qui peuvent :

- interdire ou limiter l'abattage,
- définir des obligations de plantation ou de replantation en fonction de la nature d'occupation du sol et de la surface,
- définir des «espaces boisés classés». C'est un régime de protection efficace qui permet de sauvegarder les arbres et plantations publics ou privés du territoire communal.

C'est pourquoi, selon le classement opéré dans le PLUiH, la coupe ou l'abattage d'arbres peut être soumis à autorisation. Il en est de même pour l'arasement de talus qui doit obligatoirement être déclaré pour être étudié et validé par les services de Leff Armor communauté.

Il est donc impératif, avant tous travaux, de prendre contact avec :

- Julien LE NAGARD (Technicien Bocage à Leff Armor communauté) : 06.87.99.51.48,
- la Mairie : 02.96.44.90.43.

Programme voirie et curage 2021

Les travaux de voirie prévus pour l'année ont été réalisés courant octobre par l'entreprise COLAS :

- Route du Lojou (923 mètres avec 2 zones de croisement)
- Route de Kerprat (136 mètres).

Au préalable, 3240 mètres de fossés ont été curés par l'entreprise MEUROU.



PLAN CANICULE, GRAND FROID ET COVID

Ces plans prennent en compte la situation des personnes les plus vulnérables. Conformément à la loi, la mairie de Le Merzer tient un registre nominatif et confidentiel où sont recensées, si elles en font la demande, les personnes vivant à leur domicile qui sont :

- âgées de 65 ans et plus,
- âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail,
- adultes et handicapées.

Pour cette démarche, les personnes vulnérables sont susceptibles d'être contactées par la mairie en cas de déclenchement du plan d'alerte par le Préfet.

L'inscription peut se faire par téléphone, par courrier postal ou électronique.

> Plus d'infos :

Mairie - 11 place de l'Église
22200 LE MERZER - 02 96 44 90 43
mairie-le.merzer@orange.fr



Personne vulnérable,
Ne restez pas isolée,

SIGNALEZ-VOUS !

Le repas des Aînés

Le jeudi 11 novembre, le Maire, Laurence CORSON, et les membres de la commission «affaires sociales» ont accueilli leurs convives à la salle polyvalente pour le repas annuel des Aînés, offert à nos concitoyens de plus de 65 ans.

72 personnes ont partagé le plaisir de se retrouver autour d'un menu confectionné par le Merzérien Christophe DERRIENNIC, traiteur à Châtelaudren. Le service était

assuré par les élus et l'animation par Jean-Paul COLAS.

En l'absence de nos doyens excusés Odette SIMON, 96 ans, et Bernard GUYOMARD, 92 ans, François GAUTIER, 91 ans, et Jeanne OLLIVIER, 88 ans, ont été mis à l'honneur.

A cette occasion, les élus ont remis une composition florale aux personnes des classes 0 et 1.



Le Noël de nos Aînés

Du 11 au 18 décembre, la municipalité a distribué des colis aux Merzériens et Merzeriennes de 80 ans et plus. Ainsi, 41 colis ont été remis (22 femmes et 19 hommes à domicile ou en structure).

A domicile, nos aînés ont reçu des colis gourmands de chez Jardin Délice à

Châtelaudren et les résidents en structures ont reçu un coffret beauté et du chocolat.

La visite en binôme des dix membres de la commission des affaires sociales a été appréciée de tous.



NAISSANCES :

- **Léila BIHAN**
SAINT-BRIEUC, 14 février 2021
- **Elio LAURENT**
PABU, 15 février 2021
- **Jeanne LE VEY**
PLÉRIN, 11 mars 2021
- **Hanaé DUVIGNEAUX BOURSE**
PABU, 16 mars 2021
- **Barnabé LE GUEN**
PABU, 28 mars 2021
- **Swann LE TREIZE**
PABU, 28 mars 2021
- **Thimy GAUNET MAILLOT**
SAINT-BRIEUC, 30 avril 2021
- **Lucas KROEZEN**
PLÉRIN, 12 juin 2021
- **Louisia LE GORREC**
SAINT-BRIEUC, 3 juillet 2021
- **Victoria QUEMENER PUSTELNA**
PABU, 28 juillet 2021
- **Fanch RAOUL**
PABU, 9 août 2021
- **Ambre ROSSIGNOL**
PABU, 17 septembre 2021
- **Margaux LE GAL**
PABU, 4 novembre 2021
- **Jules PERROT**
PLÉRIN, 12 novembre 2021
- **Naël LE PEUCH**
PLÉRIN, 14 novembre 2021
- **Cléo PROCHAZKA**
PABU, 20 novembre 2021
- **Joy LE GUEVEL**
PABU, le 30 novembre 2021

Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux aux enfants

MARIAGES

- **Pascaline LE GRAND et Anthony LE PERON - 7 août 2021**
- **Johanna LE SAUX et Sébastiaan KROEZEN - 28 août 2021**

Nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

PACS : 7

Assistantes maternelles agréées

Nom	Téléphone	Adresse	Capacité d'accueil maternel
Eveline BARRE USUREAU	06.64.82.68.86	5, Pouldren	3
Auréli BOHEC	02.96.43.28.12	MAM TI KALONIG 1, rue des Écoles	4
Auréli BOHEC	06.82.62.37.03	11, Lan Rubanec	4
Marie GELBON	06.69.90.26.14	6, Kerhingant	3
Auréli LAHAYE	09.62.58.80.48	1, Corlezou	3
Sophie LE CALVEZ	02.96.44.92.07	14, rue du Chemin Vert	4
Vanessa LE GOFF	02.96.43.86.52	12, lotissement Hent Glaz	4
Sabrina PRIGENT	02.96.43.28.12	MAM TI KALONIG 1, rue des Écoles	4
Sabrina PRIGENT	06.86.70.76.62	8, bis Lan Rubanec	4

DÉCÈS et INHUMATIONS :

- **Patricia CORNIC**
PLÉRIN, 9 novembre 2020 à Plérin
- **Hervé LE GOUSSE**
LONJUMEAU, 24 janvier 2021
- **Céline SOULIMAN**
POMMERIT-LE-VICOMTE, le 19 avril 2021
- **Cyrille HAMEON**
LE MERZER, 20 mai 2021
- **Hélène LE QUERNEC**
SAINT-AGATHON, 8 juin 2021
- **Daniel PRIGENT**
LE MERZER, 24 juin 2021
- **Pierre ILLIEN**
POMMERIT-LE-VICOMTE, 8 juillet 2021
- **Jean DELCUPE**
LE MERZER, 9 août 2021
- **Marguerite HARSCOËT née SOULIMAN**
PABU, 16 janvier 2021
- **Rosa TILLY née LE BOZEC**
PABU, 21 juillet 2021
- **Didier LE CANT**
PABU, 4 septembre 2021
- **Daniel BAHEZRE**
PABU, 26 octobre 2021
- **Jean-Louis ROLLAND**
LE MERZER, le 3 décembre 2021
- **Thérèse QUERO née SOULIMAN,**
PABU, 15 décembre 2021
- **Céline LE COUSTER née GUILLOU**
PABU, 20 décembre 2021

Nos sincères condoléances aux familles dans la peine.

Les services de la petite enfance

Le service Petite Enfance de Leff Armor communauté vous propose un large choix dans le domaine de la petite enfance. Voici deux dispositifs :

• Pour les enfants de moins de 3 ans :

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges à destination des parents ou futurs parents, des assistantes maternelles, des candidats à l'agrément et des gardes d'enfants à domicile.

Il propose, entre autres, des « Espaces-jeux libres » gratuits et destinés à favoriser l'éveil des petits accompagnés d'un parent, d'un grand-parent ou d'une assistante maternelle. Des ateliers d'éveil à thèmes (sons, motricité, ...) sont également organisés.

Ils permettent aussi les rencontres et échanges entre les parents ou futurs parents et les assistantes maternelles.

Plus d'infos sur la programmation :

La maison de la petite enfance - Tressignaux : 02 96 65 32 61

La Cabane des p'tits loups - Plouagat : 02 96 73 72 75 - www.leffarmor.fr

• Pour les enfants de moins de 6 ans :

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) s'adresse aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un membre de leur famille.

C'est un lieu de jeux, de rencontres, d'écoute et d'échanges avec d'autres parents qui permet de se retrouver pour le plaisir de jouer et d'être ensemble.

Cet espace convivial, mis à votre disposition gratuitement, est animé par deux accueillantes.

Lieu : Le mercredi : Plouha et Saint-Jean-Kerdaniel,
Le jeudi : Lanvollon,
Le vendredi : Châtaudren-Plouagat

Plus d'infos : LAEP - La Cabane des p'tits loups - 02 96 79 72 75

L'ÉCOLE

Mme NICOL s'occupe toujours des plus jeunes de l'école (20) en compagnie de Mme PIERRE. Mme Le GUILLOUX gère la moyenne et grande section (25). Elle est secondée par Mme BRÉHELIN. Mme JORON s'occupe de 17 CP. M. BRUNEEL a 11 CE1 et 13 CE2. Mme GENESTOU a 11 CM1 et 13 CM2. Mesdames LE BUHAN, LAURITO, JÉGO et MICHEL assurent la fonction d'AESH. L'école compte actuellement 110 enfants. Nous avons des conditions optimales.



Les projets pour l'année 2021-2022

Quelques priorités pour cette nouvelle année scolaire en dehors des enseignements classiques :

1. Travail sur le langage et les émotions. Comment reconnaître et gérer ses émotions et développer une meilleure estime de soi. Nous avons mis en place des débats autour d'un conseil d'élèves chez les grands. 6 délégués ont été élus du CP au CM2 : Ethan LE TIEC et Louise LEVENEZ en CP, Chloé ROPERS et Pierre LE PLAT en CE, Anna PÉRON et Clément VANDEWEGHE en CM. Une réunion est organisée une fois par mois le mardi après-midi de 14h00 à 14h 45.
2. Découverte de l'environnement proche de l'école. La vallée et la rivière, travailler sur la protection de l'environnement et la réduction des déchets ; d'où la construction d'un poulailler de 5 m² derrière la classe des CE.
3. Poursuite de l'apprentissage du vélo en groupe avec 2 sorties au mois de juin (pour les CM). Les élèves iront également 3 jours à Châtaudren faire de la voile sur le plan d'eau au mois de mai et juin.
4. Intervention d'un dumiste en musique pour toute l'école le mardi à partir du 4 janvier jusqu'au 22 mars.
5. Renouvellement de l'activité piscine pour les CP et les CE (les séances se sont déroulées en septembre et octobre 2021).
6. Les maternelles et les CP assisteront à un spectacle dans la salle des fêtes en mars (la compagnie des 3 chardons).
7. 3 séances de cinéma auront lieu pour les élémentaires.
8. Classe de découverte pour les CE1 et CE2 à Paimpol. Les enfants partiront du 23 au 25 mai 2022 en compagnie de plusieurs parents.

J'espère que nous pourrons renouveler le spectacle des enfants le dernier dimanche avant les vacances d'été pour toute l'école. Le matin à partir de 10h30 prestation des CP, CE et CM jusqu'à midi et de 12h00 à 12h30 pour les maternelles. A partir de 12h30, un repas sera servi par les parents d'élèves. La kermesse de l'école débutera à 14h30 et finira avec le tirage de la tombola vers 18h30.

L'année 2020-2021 a été placée sous le signe « covid 19 ». Toutes les sorties ont été annulées jusqu'au mois de mai. Les CM1 et les CM2 ont pu aller jusqu'à Tressignaux en vélo. Ils ont pique-niqué et sont rentrés à l'école juste avant la pluie. Ils sont également allés faire du canoë 5 fois à Guingamp sur le Trieux. Merci aux parents et grands-parents qui se sont mobilisés pour rendre possible ces activités.

La municipalité a fait construire un préau dans la cour des primaires et les classes de CP, CE et CM ont bénéficié d'un nouvel équipement numérique.

Je renouvelle mes remerciements à l'association des parents de Le Merzer et à la municipalité.

Rendez-vous aux habitants de la commune le dimanche 3 juillet 2022 jour de la kermesse.

M. BRUNEEL, Directeur.



Les délégués de classe :

Au 1^{er} rang de gauche à droite : Louise LEVENEZ, Pierre LE PLAT et Ethan LE TIEC.

Au 2^{ème} rang de gauche à droite : Clément VANDEWEGHE, Anna PÉRON et Chloé ROPERS.

Sur les bancs de l'École



- 1** Petite section Mme Chantal NICOL
- 2** Moyenne section et grande section
Mme Morgane LE GUILLOUX
- 3** CP Mme Catherine JORON
- 4** CE1 et CE2 M. Michel BRUNEEL
- 5** CM1 et CM2 Mme Alice GENESTOUT



Ce calendrier est susceptible d'évoluer en fonction du contexte sanitaire.

Janvier

- **Vendredi 21**
Cérémonie des Vœux
Mairie

Mars

- **Samedi 19**
Commémoration - Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Mairie

- **Samedi 19**
Repas (à Pommerit-Le-Vicomte)
ESPLM

- **Samedi 26**
Repas
Gym Détente

Avril

- **Samedi 2**
Repas
APE
- **Dimanche 10**
Election présidentielle (1^{er} tour)
Mairie
- **Dimanche 24**
Election présidentielle (2nd tour)
Mairie

Mai

- **Lundi 2**
Concours de belote
Gym Détente
- **Dimanche 8**
Commémoration - Victoire du 8 mai 1945
Mairie
- **Samedi 28**
Fête des mères
Mairie
- **Samedi 28 et Dimanche 29**
Petite fête de la chasse (à Pommerit-Le-Vicomte)
Entente cynégétique - Pommerit-Le Merzer

Juin

- **Lundi 6**
Tournoi de l'école de foot
ESPLM
- **Dimanche 12**
Election législative (1^{er} tour)
Mairie
- **Dimanche 19**
Election législative (2nd tour)
Mairie

Juillet

- **Dimanche 3**
Kermesse de l'école
APE
- **Jedi 14**
Commémoration - Fête nationale
Mairie
- **Samedi 16 et Dimanche 17**
Fête de la chasse (à Pommerit-Le-Vicomte)
Entente cynégétique - Pommerit-Le Merzer

Août

- **Samedi 20 et Dimanche 21**
Fête de la chasse
Entente cynégétique - Pommerit-Le Merzer

Septembre

- **Dimanche 18**
Pardon de Le Merzer
Repas et Concours de boules
Comité d'Animation
- **Lundi 19**
Concours de boules
Comité d'Animation

Novembre

- **Dimanche 6**
Enduro du Merzer
Moto-Club Goudelin-Le Merzer
- **Vendredi 11**
Commémoration - Armistice de la guerre 1914-1918 et hommage à tous les Morts pour la France
Mairie
- **Vendredi 11**
Repas des Aînés
Mairie
- **Samedi 19**
Repas
APE
- **Vendredi 25 et Samedi 26**
Représentation théâtrale
Théâtre Au Bourg

Décembre

- **Samedi 3**
Marché de Noël
Comité d'Animation



L'association des parents d'élèves



Nous démarrons l'année scolaire avec un nouveau bureau et une équipe pleine de bonne volonté !

De nombreuses actions ont été planifiées pour pouvoir financer en partie les différentes sorties prévues pour les élèves : sortie pêche à pied à Bréhec pour les maternelles, spectacle à Châtelaudren, spectacle des Trois Chardons, séances de piscine, sorties vélo et voile pour les CM, classe de découverte à Paimpol pour les CE, séances de cinéma...

Nous avons tenu le stand de restauration lors de l'enduro où nous avons été victimes de notre succès et c'est tant mieux !

Il nous tenait à cœur de remettre en place des moments conviviaux et de partage comme les traditionnels repas de Novembre et d'Avril ou bien encore la kermesse.

Des ventes auront lieu au cours de l'année : chocolats, brioches, galettes des rois, pizzas, opération «Initiatives», tombola. Il y en aura pour tous les goûts.

Le projet du poulailler avance. Un plan

a été réalisé et soumis à la mairie.

Après ces deux années particulières en raison du contexte sanitaire, nous sommes heureux de reprendre le cours d'une vie «presque» normale.

Merci à la mairie, aux associations et à tous les parents qui se mobilisent pour nos enfants.

Meilleurs vœux à tous les habitants de Le Merzer et au plaisir de vous accueillir lors de nos prochaines manifestations !

**Pour l'association des parents d'élèves,
Virginie MORDELET.**



Tarifs de location de la salle polyvalente

	Personnes domiciliées dans la commune	Personnes domiciliées hors de la commune
Repas en été	220 €	320 €
Repas en hiver du 01/11 au 30/04	250 €	350 €
Horaires	Du vendredi 16h30 au lundi 8h30	
Caution à la réservation	300 € (1 chèque de 100 € + 1 chèque de 200 €)	

Les utilisateurs s'engagent à respecter l'état de propreté des lieux en assurant le nettoyage des locaux et du matériel avant la restitution des clés.

Bibliothèque municipale pour petits et grands



La bibliothèque municipale a désormais de toutes nouvelles lettres en façade qui viennent la décorer. Les élèves de l'école ont aidé à les peindre.

Toutes les semaines, les enfants de l'école viennent y emprunter des livres qui sont renouvelés deux fois par an grâce au bibliobus. Elle est également ouverte au public (adulte et enfants) les jours d'école de 16h30 à 17h30.

L'abonnement est de 10 € par famille (et par an).

N'hésitez pas à venir la découvrir !
Si vous souhaitez apporter des idées et rentrer dans l'association, contactez-nous !

Virginie BOSSER - Présidente
virginie.bosser@gmail.com
06 81 56 58 04



Au théâtre au bourg, on n'est pas contaminé par la morosité

Au lendemain de la représentation des Athéniennes au Moulin de Blanchardeau le 1er mars 2020, le « Théâtre au Bourg » a été, comme les autres associations, mis en sommeil forcé jusqu'à septembre dernier. Alors, pour la première fois depuis 15 ans, il n'y aura pas eu de nouveau spectacle cette année. Mais qui dit sommeil dit aussi rêves. Et de ce côté-là, les comédiens du TAB n'ont pas fait relâche. C'est dans la joie et avec une grande envie d'aller jusqu'au bout qu'ils ont relancé leur nouveau projet, une pièce où il est question de cœur, de santé, de vraies gens, et de tarte aux pommes. Une pièce pour rire et

s'émuvoir, dont - autant par superstition que par goût du mystère - le titre sera révélé le moment venu. Le spectacle est prévu pour les 25 et 26 novembre 2022, et nous comptons sur un grand retour du public merzérien à la salle polyvalente !

Les répétitions sont le jeudi soir à la salle polyvalente de 20h30 à 22h30 (ou 23h00). Pour nous (re)joindre, appeler au 02.96.44.72.23 ou au 06.98.05.75.96. Pour (re)voir des photos : theatre-au-bourg.blogspot.com.

Agnès JACQUESSON



Entente sportive Pommerit-Le Merzer



L'Entente Sportive Pommerit-Le Merzer (ESPLM) démarre la saison 2021/2022 avec une organisation quelques peu modifiée. La structure senior ne comporte plus d'équipe féminine mais reste composée de deux équipes masculines, évoluant respectivement en première et en troisième division de district, ainsi qu'une équipe de foot loisir dont les rencontres sont traditionnellement programmées le vendredi soir.

L'école de foot est désormais liée avec celle de l'AS Pabu et celle de l'ESF Saint-Agathon pour créer le **Groupe-ment Jeune de l'ARMOR**. Cela a pour but d'offrir aux enfants la possibilité de continuer à s'exprimer dans un sport où le nombre de licenciés à son importance, cette opportunité permettant également de structurer les équipes à bon niveau.

Le club est toujours enclin à accueillir de nouveaux bénévoles, tant du côté de l'animation et du bureau que dans l'accompagnement auprès de nos jeunes talents.

Nous souhaitons également remercier l'ensemble des sponsors et partenaires présents tout au long de l'année à nos côtés, notamment pour que tous nos licenciés puissent bénéficier d'un matériel de qualité pour pratiquer le football.

Enfin, le club souhaite renouveler ses condoléances aux proches et à la famille de M. Daniel BAHEZRE, ami, bénévole, membre du bureau, le plus fidèle des supporters, et qui représentait à lui seul le visage et les valeurs de l'ESPLM. Merci pour tout Dada !

Le bureau de l'ESPLM

Formes et couleurs

Après ce début d'année compliquée, nous nous sommes retrouvées avec bonheur au cours de l'été.

Toujours aussi motivées à passer un bon moment ensemble.

Nous sommes un petit groupe qui aspire à grandir.

Avis à ceux qui aiment les jeux de cartes ou autres...

Rendez-vous tous les mercredis à 14h00.

Joyeux Noël et Bonne Année.

Monique LE MOAL,
Présidente de Formes et Couleurs.



Association gym détente

Après plusieurs mois d'interruption en raison de la situation sanitaire, l'Association Gym Détente a repris ses activités au mois de septembre. Le plaisir de se retrouver était « totalement » partagé.

Ce retour s'est fait dans le strict respect des règles imposées par les Autorités sanitaires. Nous voilà donc repartis pour une nouvelle année d'effort... ! et de plaisir avec les conseils appropriés de Bruno notre animateur sportif.

L'effectif est stable, ce qui confirme l'attachement au « groupe » et à ses valeurs de *solidarité et de convivialité*.

L'association s'est doté d'un nouveau bureau lors de l'Assemblée générale du 11 Octobre.

Après 11 années de présidence, Sophie a souhaité passer le relais. Pendant

toutes ces années, elle a fait preuve de disponibilité et d'efficacité avec « sa bonne humeur communicative ». Un nouveau bureau a été constitué comme suit :

Président Joël MORICE, vice-président Bernard LE SECH, secrétaire Sophie QUESNEL, Trésorière Odile LE SECH.

Nous avons maintenu les horaires : le mercredi soir de 18h45 à 19h45 et le jeudi matin de 9h10 à 10h10.

Le stress nous permet d'aller plus vite mais la détente nous permet d'aller plus loin !

Alors si cette activité vous tente, il nous reste quelques places pour celles et ceux qui souhaiteraient nous rejoindre. Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes et une très bonne année 2022.



Moto club Goudelin-Le Merzer

L'année 2021 touche à sa fin et le moto club Goudelin-Le Merzer dresse un bilan plutôt encourageant de cette saison 2021. Si les restrictions sanitaires encore en vigueur au printemps n'ont pas permis au moto-club d'organiser le traditionnel motocross à Goudelin le lundi de Pâques, la saison s'est réellement entamée par l'organisation de l'enduro de Loguivy Plougras début juillet, l'épreuve fut une réussite, le tracé apprécié par les pilotes, le tout sous un beau soleil.

L'enduro du Merzer a pu se tenir le dimanche 31 octobre 2021. Si l'accueil du championnat de France d'enduro fut un succès populaire et sportif en juillet 2019, depuis, la crise sanitaire avait privé la commune de son traditionnel enduro moto début novembre. L'épreuve a bien pu se tenir. Comme à l'accoutumée, l'enduro du Merzer aura fait office de finale du championnat de Bretagne d'enduro. Malgré de belles précipitations les jours précédents l'épreuve, c'est sous un beau soleil que les quelques 150 pilotes se sont élancés depuis les abords de la salle polyvalente.

Côté résultats, en 2021, la performance, cette saison, est à mettre au crédit de

Léo LE QUÉRÉ, qui en enduro termine vice-champion du monde junior et 3ème du championnat de France Elite. Une réelle fierté pour le club ! En enduro toujours, plusieurs titres en championnat de Bretagne, Dorian LE MÉE est champion de Bretagne en L2, idem en vétéran pour Sylvain EUDO. En super vétéran, Gildas CORSON monte à nouveau sur le podium.

Début décembre le moto club a participé à l'organisation sur la commune de l'assemblée générale de la ligue motocycliste régionale de Bretagne.

Cap sur 2022, pour une saison que nous espérons tous la plus normale possible !



L'entente cynégétique est désormais sur les rails.

La saison de chasse 2021/2022 s'est ouverte sous l'égide de la nouvelle société de chasse née de la fusion Le Merzer / Pommerit.

Cette nouvelle association dispose désormais d'un vaste territoire d'environ 2600 hectares baillés* et compte une cinquantaine d'adhérents.

Elle s'est dotée d'une nouvelle équipe dirigeante. Michel COLLIN assure la présidence tandis que la vice-présidence m'a été confiée. Le secrétariat incombe à Daniel IGIGABEL et Philippe OURY ; les questions financières sont prises en charge par Denis DASSONVILLE et Laurent MAHÉ. Un certain nombre de « chantiers » ont été ouverts et répartis entre les membres du conseil d'administration. Parmi ces dossiers



prioritaires figure la sécurité. Nous avons en effet la ferme intention d'améliorer la sécurité lors des battues. Nous estimons que le nombre de chasseurs réunis en même temps sur une zone, mais aussi la prolifération du sanglier et le tir à balles, doivent nous conduire à plus de discipline collective. L'accident survenu récemment dans un département voisin ne peut que nous conforter dans cette voie.

Les festivités sont également au menu de nos réflexions et nous entendons maintenir le programme antérieur de manifestations, aussi bien au Merzer qu'à Pommerit. Si nous avons pu, cette année, organiser un concours de boules et un ball-trap à Pommerit, puis un concours de boules au Merzer, nous « croisons les doigts » pour que

2022 soit l'année de la reprise de la totalité des fêtes et en particulier la kermesse des chasseurs sur le mode antérieur.

Enfin, nous avons également hâte de pouvoir de nouveau convier les propriétaires et les exploitants à l'habituel repas convivial. Ces moments de rencontre, ces contacts individuels entre agriculteurs et chasseurs manquent beaucoup depuis deux ans.

Dans l'attente de jours meilleurs, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

(*) Parcelles pour lesquelles un bail de chasse a été contractualisé avec le propriétaire.

Guy POLLET

L'ULT Lanvollon-Plouha a repris ses activités



L'UTL LP a repris le chemin du Moulin de Blanchardeau où se tiennent la plupart de ses activités. Les adhérents, anciens et nouveaux, se sont inscrits en nombre. Après cette longue période d'inactivité et de confinements successifs, ils sont heureux de se retrouver pour participer aux nombreux ateliers proposés : informatique, généalogie, photographie, septième art, littérature, écriture, histoire, découvertes et

promenade-patrimoine. Tous les quinze jours, l'UTL propose aussi une conférence sur des sujets très variés.

Par ailleurs, l'UTL organise des excursions et visites tout au long de l'année et un grand voyage en mai prochain dans le Nord de la France et en Belgique.

Daniel LE CHEVILLIER, Président
Claudie POLÈS, Vice-présidente

Le pass sport

Le Pass Sport est destiné aux jeunes de 6 à 18 ans, bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2021 ou de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé. C'est une aide de 50 € pour financer une inscription dans un club sportif près de chez soi.

Pour plus de renseignement rendez-vous sur :
www.sports.gouv.fr/pass-sport.

PASS SPORT

Vous pouvez consulter notre programme sur notre nouveau site

<https://www.utl-lp.fr> ou sur notre page Facebook

@UTLLANVOLLONPLOUHA22

Si vous voulez nous rejoindre, un bulletin d'adhésion est téléchargeable sur le site. Vous pouvez ensuite l'envoyer, une fois rempli, à l'adresse-mail suivante :

utl.lanvollon.plouha@orange.fr

Daniel BAHEZRE, bénévole hors du commun, tire sa révérence

Daniel BAHEZRE nous a quittés ce 26 octobre dernier à l'aube de ses 70 ans. Il laisse orphelines les associations dans lesquelles il s'est investi pendant plus de quarante ans.

Dès son arrivée à Le Merzer, dans les années 70, Daniel s'est immédiatement investi dans les associations. En premier lieu, il intègre le club de football local : l'ASM (l'Association Sportive Merzerienne).

En tant que bénévole dévoué, il prend la responsabilité de trésorier, poste qu'il occupe pendant une trentaine d'années.

En 1999, lorsque notre club merzérien fusionne avec celui de Pommerit-le-Vicomte, Daniel poursuit l'aventure et intègre le bureau de la jeune association. Il ne ménage pas ses efforts pour rendre service là où on a besoin de lui. C'est le couteau suisse de l'ESPLM ! On le retrouve aux entrées, à l'accompagnement des équipes d'enfants qu'il faut véhiculer, au montage des différentes infrastructures, ... Mais son poste de prédilection, c'est la tenue de la buvette, son intendance et sa logistique et ce jusqu'à ce que la maladie vienne l'importuner.

Daniel est incontestablement l'un des plus

fidèles supporters de l'équipe locale.

En parallèle de cet investissement sans faille, Daniel s'engage également pendant plus de dix ans dans l'Association des Parents d'élèves de notre commune. Désintéressé, il s'investit dans cette association avant même que ses propres enfants n'intègrent l'école. Puis, il donne de son temps au comité des fêtes. Que d'anecdotes sur le pardon de Saint-Yves, celui du Bourg, les repas à thème, le comice agricole, les gymkhanas de tracteurs, les concours de bucheronnage, le centenaire de l'église, ... Et surtout les inter-quartiers qui, le temps d'une journée récréative, fédéraient toute la population à coup de défis fantaisistes et de fous rires.

Et dans le manifeste de Daniel sur le bénévolat, on retrouve aussi le chapitre « enduro de Le Merzer et moto-club ». Chaque année, sous tous les temps, il occupe le poste de « garde barrières », fonction ô combien importante en terme de sécurité.



Homages



Nous garderons de Daniel le souvenir d'un homme généreux, serviable, disponible, volontaire et terriblement investi. Empreint d'un bon sens à toute épreuve, il était aussi un concentré de joie de vivre, un blagueur. Durant ces longues années de bénévolat, Daniel a honorablement œuvré pour le dynamisme et la valorisation de Le Merzer. C'est pourquoi, au nom de la commune, nous lui témoignons toute notre reconnaissance et notre gratitude pour son investissement hors du commun dans la vie associative.

À Anne, son épouse, à Goulven et Rozenn, ses enfants, ainsi qu'à toute sa famille, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Kenavo Daniel et Merci pour tout !

Rosa TILLY, postière au grand cœur, nous quitte...

Rosa et Prosper TILLY se sont installés en 1954 à Le Merzer avec leurs trois filles Jacqueline, Marie-Odile et Brigitte.

Prosper prend la gérance d'un dépôt de coopérative agricole sur la commune et quelques années plus tard, devient facteur. Il officie d'abord sur le territoire merzérien puis finit sa carrière à Lanvollon.

Hélas, la maladie de Rosa vient briser l'équilibre de la famille. Souffrant de sclérose en plaques, elle alterne les séjours entre la maison et l'hôpital. Eternelle optimiste, jamais elle ne baisse les bras ni ne renonce. De tempérament combatif, entre deux poussées de la maladie, Rosa obtient la gérance de l'Agence postale de Le Merzer. Le bureau est implanté 7 Place de l'église, au domicile des TILLY.

La gentillesse légendaire de Rosa va faire que le guichet de la Poste va se transformer bien souvent en distributeur de bonbons. Bienveillante et altruiste, notre gérante est une vraie confidente. Beaucoup viennent raconter à cette femme de confiance leurs joies, leurs soucis voire leur détresse mais aussi leurs petits secrets.

Rosa effectue son travail avec une conscience professionnelle remarquable. Les horaires de l'agence postale sont

extensibles : pas question de laisser un client à la porte même tard le soir !

Et puis l'heure de la retraite sonne. Rosa apprécie les sorties et petits voyages en famille. Elle profite aussi, un tant soit peu, des activités du club des Manoirs, association dont Prosper est président.

Au décès de son époux, Rosa est bien déterminée à rester vivre à Le Merzer. Grâce à l'intervention quotidienne des auxiliaires de vie, des infirmières et des kinésithérapeutes, la vie s'organise paisiblement même si quelques séjours à l'hôpital sont parfois nécessaires. La philosophie de Rosa : ne jamais se plaindre de son sort... mais sa santé se dégrade et ses forces s'amenuisent. Elle est bien consciente qu'elle ne peut plus rester à domicile. Elle demande donc à entrer en structure et intègre la résidence des Hortensias à Guingamp.

Eternellement souriante, Rosa reçoit naturellement beaucoup de visites. Elle participe activement aux animations de la structure. Sa gentillesse légendaire fait qu'elle tisse des liens d'amitié avec beaucoup de résidents et de personnel.



Quand elle le peut, Rosa met un point d'honneur à venir voter à Le Merzer. Elle aime aussi nous rendre visite lors du repas des Aînés.

Hélas, le contexte sanitaire est venu troubler ce quotidien sagement organisé. Pour Rosa, cela a été un déchirement de ne plus recevoir de visite, d'être cloîtrée dans sa chambre, d'être coupée du monde extérieur...

Discrètement, Rosa nous a quittés ce 21 juillet à l'âge de 92 ans.

**Adieu Rosa et Merci pour, ta gentillesse
et le réconfort que tu as su apporter à
nos concitoyens.**

Citoyenneté

Carte nationale d'identité



Pour faire une demande de carte nationale d'identité (CNI), vous devez prendre rendez-vous dans une mairie habilitée (Guingamp, Paimpol, Bégard, ...). Pour faciliter vos démarches, vous pouvez utiliser le télé-service « pré-demande CNI ».

Lors de votre rendez-vous, munissez-vous de votre pré-demande et des pièces nécessaires au dépôt de votre dossier. Vous procéderez à la prise d'empreintes.

Depuis le 2 août 2021, tout usager souhaitant se voir délivrer une carte nationale d'identité (CNI) ou souhaitant faire renouveler sa CNI arrivée à expiration, bénéficiera de la nouvelle carte. La durée de validité de la nouvelle carte est de dix ans, et non plus de quinze ans, pour respecter le règlement européen.

Plus d'info : www.demarches.interieur.gouv.fr www.cotes-darmor.pref.gouv.fr

Recensement citoyen

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (ex : pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) qui est obligatoire pour pouvoir passer le permis de conduire.

Le recensement se fait directement en mairie avec la pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.



Le Service National Universel

Le Service National Universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes français âgés de 15 à 17 ans, sur la base du volontariat.

Phase 1 : séjour de cohésion.

Le SNU donne aux jeunes volontaires l'opportunité de découvrir la vie collective au sein d'un centre accueillant environ 200 jeunes venus de toute la France. L'objectif étant de créer des liens nouveaux, de développer la culture de l'engagement et ainsi affirmer leur place dans la société. C'est également l'occasion pour leur de découvrir un autre territoire.

Les deux prochains séjours sont prévus du 12 au 24 juin 2022 et du 3 au 15 juillet 2022. Les inscriptions peuvent se faire jusqu'à fin mars.

Phase 2 : mission d'intérêt général

Une fois le séjour de cohésion réalisé, les jeunes volontaires effectueront une mission d'intérêt général visant à développer la culture de l'engagement, ainsi qu'à renforcer la responsabilité et l'autonomie des jeunes. Les missions sont présentées et sont préparées dans le module « Découverte de l'engagement » dès le séjour de cohésion.

Phase 3 : l'engagement

À l'issue de la mission d'intérêt général, les jeunes volontaires pourront s'engager en participant à la création d'une société fraternelle et d'entraide. Ces différentes opportunités d'engagement civil ou militaire intégreront les formes de volontariat existantes, comme l'actuel Service civique.

Pour vous inscrire : <https://www.snu.gouv.fr/>



Anne-Marie PASQUIET et Guillaume LOUIS, nouveaux conseillers départementaux

Élus conseillers départementaux le 27 juin dernier, Anne-Marie PASQUIET et Guillaume LOUIS sont les représentants, au sein de l'assemblée départementale, des habitants du canton de Guingamp comprenant les neuf communes de Goudelin, Grâce, Guingamp, Le Merzer, Pabu, Plouisy, Ploumagoar, Pommerit-le-Vicomte et Saint-Agathon.

Contact :

- anne-marie.pasquiet@cotesdarmor.fr
- guillaume.louis@cotesdarmor.fr

Groupe de la Gauche Sociale et Ecologiste
02.96.62.63.90
groupegse@cotesdarmor.fr



Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections (Présidentielle et Législative), il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes français de 18 ans ayant effectué les formalités de recensement à 16 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes électorales reste une démarche volontaire. Elle peut se faire toute l'année pour les nouveaux Merzériens et ceux qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales. Il suffit de vous présenter en mairie muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (à votre nom et mentionnant l'adresse de votre domicile sur Le Merzer).

Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation sur la liste précédente.

Elections présidentielles et législatives

L'élection présidentielle se tiendra le 10 avril 2022 pour le 1^{er} tour et le 24 avril 2022 pour le 2nd tour.

Les élections législatives se tiendront le 12 juin 2022 pour le 1^{er} tour et le 19 juin 2022 pour le 2nd tour.

Les électeurs auront jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection présidentielle pour déposer leur demande d'inscription sur les listes électorales et ainsi participer aux scrutins.

Panneau pocket

Cette application est gratuite et permet à chacun d'être utilement informé en temps réel de phénomènes de délinquances particuliers se déroulant sur la commune ou les communes environnantes. Il s'agit aussi d'informer sur les bonnes pratiques à adopter ou encore d'avoir directement les coordonnées de la brigade.

Pour ce faire il faut télécharger l'application sur votre smartphone, tablette ou ordinateur et ajouter la gendarmerie de Guingamp dans vos favoris.



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PanneauPocket

Pour être INFORMÉ PRÉVENU ET ALERTÉ

des événements locaux, de l'actualité de la Commune, des informations de coupures réseaux, alertes météo et bien plus encore.

Disponible sur



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Déclarez vos ruches

La déclaration des ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue. Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation. Cette déclaration doit se faire entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Une procédure simplifiée de déclaration en ligne est possible sur : mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

Quels avantages pour les apiculteurs :

- Connaître l'évolution du cheptel apicole,
- Améliorer la santé des abeilles,
- Mobiliser des aides européennes.



Lutte contre les frelons asiatiques

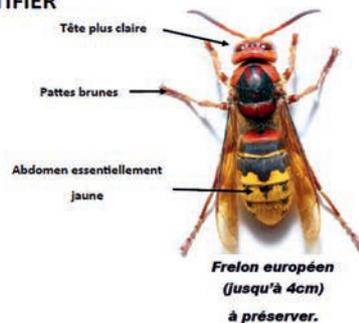
Afin de lutter efficacement contre la prolifération des frelons asiatiques, dangereuse pour l'homme et la biodiversité, la destruction systématique des nids est la solution la plus adaptée. Leff Armor communauté et ses 27 communes membres ont mis en place un service commun pour cette destruction.

Si vous constatez un nid de frelons asiatiques, contactez immédiatement la mairie.

Un référent communal viendra identifier l'espèce et vous transmettra une fiche de signalement qui sera à compléter ainsi qu'une liste d'entreprises pouvant intervenir. Une fois l'opération de destruction du nid réalisée, vous acquitterez la facture que vous transmettez à la mairie avec un RIB pour obtenir un remboursement. La commune et la Communauté de communes prendront en charge les 2/3 de la facture avec un plafond maximum de 30 € par collectivité.

FRELON ASIATIQUE = DANGER

COMMENT L'IDENTIFIER



Les dangers du monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement. Dans ce cas :

1. **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
2. **Arrêtez si possible** les appareils à combustion.
3. **Évacuez au plus vite** les locaux et bâtiments.
4. **Appelez les secours et ne réintégrez pas les lieux** avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des sapeurs-pompiers.

Comment éviter les intoxications :

- Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations.
- Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage.
- Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustible.



Brûlage des déchets verts agricoles

Dès réception de l'avis du maire, le demandeur peut effectuer le brûlage à la date indiquée et en respectant les dispositions suivantes :

- Les sites d'incinération doivent être accessibles en tout temps aux véhicules incendie.
- Sauf disposition contraire, les distances minimales suivantes seront respectées : **100 mètres pour les routes et voies publiques – 50 mètres pour les habitations**
- Il doit exister à proximité du foyer une prise d'arrosage ou une réserve d'eau de 200 litres au moins, reliée à un dispositif d'arrosage permettant de mettre l'eau sous pression.
- Un espace de 5 mètres autour de chaque entassement de végétaux à incinérer doit être démuné de toute végétation arbustive ou ligneuse.
- Les foyers doivent rester sous surveillance constante et être noyés en fin de journée. Le recouvrement par de la terre est interdit.
- **A moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations et landes**, le demandeur doit s'assurer le jour du brûlage que le risque « incendie » n'est pas classé fort pour la journée. Renseignement à prendre auprès de la mairie du lieu concerné. Au cas où ce risque serait classé fort, toute mise à feu serait interdite.

Quelques points de vigilance à respecter :

- **Non agriculteurs** : le brûlage des déchets verts est interdit pour les particuliers, les collectivités et les professionnels de l'entretien d'espaces verts
- **Sécurité routière** : le brûlage doit permettre le maintien d'une visibilité optimale sur les voies de circulation. Le contrevenant risque une amende.
- **Voisinage** : attention aux vents porteurs pour éviter tout conflit ou risque d'intoxication.
- **Résidu de culture (paille)** : Brûlage interdit par la conditionnalité PAC.

Influenza aviaire : accélération de l'épizootie

En raison de la recrudescence d'influenza aviaire, tous les détenteurs de volailles ont l'obligation de mettre à l'abri leurs élevages (confinement ou mise sous filet).



L'Insomnia

Cela fait maintenant près de 16 ans que Marie et Fred avaient acheté le bar de Le Merzer et s'y étaient installés.

Après toutes ces années, le couple décide d'avancer vers de nouvelles aventures en achetant un commerce dans le Finistère à Quimperlé. Ce sera ainsi leur troisième affaire.

A travers ces 16 dernières années passées au Merzer, Marie et Fred gardent de très bons souvenirs, lors de l'enduro du mois de novembre, les soirées foot avec l'équipe de l'ESPLM ou encore les soirées karaoké et concerts.

Avec les clients de l'INSOMNIA, une

année, Marie et Fred avaient même créé une équipe de foot afin de jouer contre l'équipe A de l'ESPLM.

Toujours présents et actifs, ils n'ont pas hésité à faire vivre notre commune en s'investissant, notamment dans l'organisation de concours de boules et de billard échelonné.

C'est avec des souvenirs plein la tête que fin septembre, Marie et Fred ont remis les clés aux nouveaux propriétaires. Un moment fort en émotion.

Pour Marie et Fred c'est une page qui se tourne.

En effet, en s'installant dans la ville de Quimperlé (une commune de 15000 habitants) et à défaut de trouver une nouvelle affaire dans le coin, ils vont pouvoir faire le PMU et l'AMIGO, qu'ils ne pouvaient pas faire à Le Merzer.

L'INSOMNIA a été racheté par deux repreneurs motivés qui vont faire quelques travaux afin de donner une nouvelle identité au bar tabac, d'après Marie et Fred.

Le bar s'appellera dorénavant « L'ARMORIK ».

C'est un livre qui se ferme et un autre qui se réouvre ...



L'Armorik : nouvelle enseigne du bar

Depuis le 22 octobre dernier, le bar l'INSOMNIA a laissé place à une nouvelle enseigne.

Florian et sa compagne Stéphanie sont les nouveaux propriétaires du bar-jeux-tabac, dorénavant nommé l'ARMORIK.

Un vrai défi pour ce jeune couple arrivant de la région parisienne.

Travaillant dans le secteur de l'aéronautique, ils souhaitent s'orienter vers un nouveau projet et une nouvelle vie professionnelle.

Avec des attaches familiales en Bretagne et surtout un réel coup de cœur pour les lieux, ils n'ont pas hésité à franchir le cap.

Après quelques travaux d'embellissement et de remise aux normes, les Merzériens



ont ainsi pu redécouvrir leur commerce et faire connaissance avec le couple de trentenaire Florian et Stéphanie.

Tous deux projettent également à court terme d'ouvrir la partie restaurant.

Nous leur souhaitons la bienvenue !

Azur Armor : nouvelle enseigne aquatique



L'entreprise MEUROU TP, gérée par Philippe et Christel depuis plus de 20 ans et installée dans la zone de Roz Porjou à Le Merzer depuis 2008, vient de créer une nouvelle branche d'activité sous l'enseigne AZUR ARMOR.

Ainsi s'ajoute à leur activité actuelle, la distribution et l'installation de coques de piscines allant de 10 à 54 m³. La fabrication de ses coques en polyester est gérée par la société Française ABORAL, située à Saint-Jean d'Ilac en Gironde.

L'entreprise assure le travail du terrassement et l'installation de la piscine jusqu'à sa mise en eau. Spas, saunas, équipements et accessoires sont également proposés sur commande.

Contact :

Azur Armor - 06.75.11.80.77
christel@azur-armor.fr

Coralie BIDON, prothésiste onguulaire à Le Merzer

Depuis le 1^{er} Septembre 2021, Coralie BIDON met à disposition ses services en tant que prothésiste onguulaire à son domicile 18 Bel Air à Le Merzer.

Elle propose différentes prestations : pose de vernis semi-permanent, pose complète gel ou résine, gainage (couche gel + semi-permanent sur ongles naturels) et la dépose.

Coralie a aussi pour projet de se former à la pose d'extensions de cils et à la pratique du rehaussement de cils courant 2022.

Contact :

Possibilité de prendre rendez-vous au 06.58.89.45.43 ou via Instagram et Facebook sur le compte « Nails_By_Coralie ». Disponible du lundi au samedi (fermeture hebdomadaire le mercredi).



Merci à nos annonceurs pour leur participation à ce bulletin.

Soutenons nos artisans et commerçants !

L'ARMORIK
BAR
BRASSERIE
Le Merzer
02 96 44 90 33



Illumin' Hair
COIFFURE HOMME - FEMME - ENFANT
02 96 44 72 72

DOMINIQUE VINCENT
artisan boulanger
10 B place de l'église
LE MERZER
09 54 55 12 33



ENTREPRISE Le :
CONSTRUCTION
Francis
BEVILLON
SARL
02.96.44.93.57 LE MERZER

BREHELIN
Anthony
COUVERTURE - ZINGUERIE
neuf & rénovation
Rue Emile SALLIOU
22200 LE MERZER
02 96 44 99 18/06 65 25 62 84



S.A.R.L.
LE CUZIAT GOURIO
TRAVAUX AGRICOLES

5, Keryvon - 22200 LE MERZER
Tél. 02 96 44 93 34

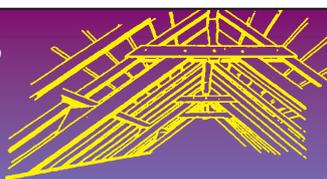
MEUROU
TP
Travaux publics et privés
1 Roz Porjou - 22200 LE MERZER
Tél. 02 96 44 70 50
meouro.tp@wanadoo.fr - www.meouro-tp.fr

DANIEL
Paysage
02 96 44 94 04
contact@danielpaysage.fr
LE MERZER
www.danielpaysage.com



AGENCE DE DESIGN INDUSTRIEL
LEANO
DESIGN
Produit grand public
Produit professionnel
Équipement Industriel
Instrumentation et médical
Ergonomie d'usage
www.leano-design.fr

BOIS
PVC
ALU
02 96 44 93 55
Menuiserie - Charpente
Aménagement de combles
David HERVÉ
LE MERZER



PLOMBERIE - CHAUFFAGE
SANITAIRE - ÉLECTRICITÉ
SARL LUBIN INSTALLATION
ENTRETIEN
DÉPANNAGE
1 ter Roz Porjou - 22200 LE MERZER
02 96 44 93 67

Bidon Coralie
Prothésiste ongulière
18 bel air 22200 le merzer
06.58.89.45.43 | Insta: nails_by_coralie

